

# Guide Pratique

# Alsh

# Leins Gardonnenque



« Terre de Loisirs »

POLE ENFANCE JEUNESSE

38, avenue de la gare - 30190 Saint Geniès de Malgoirès



**Secrétariat : 04 66 74 01 39**

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 14h à 18h



Directrice : Elsa CLEMENT Tél : 07 66 13 14 16

Directrice Adjointe : Marion REVEL Tél : 07 81 41 40 09



Courriel : [terredeloisirs@temps-libre.org](mailto:terredeloisirs@temps-libre.org) Web : [www.temps-libre.org](http://www.temps-libre.org)

Facebook : [www.facebook.com/alsh.tempslibre](https://www.facebook.com/alsh.tempslibre)

# Présentation du service

L'association Temps Libre organise l'accueil des enfants entre 3 et 12 ans sur les 11 communes qui ont adhéré à la compétence « enfance jeunesse » du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Les villages concernés sont les suivants :

**Fons, Gajan, La Rouvière, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Geniès de Malgoirès, Saint-Mamert du Gard et Sauzet.**

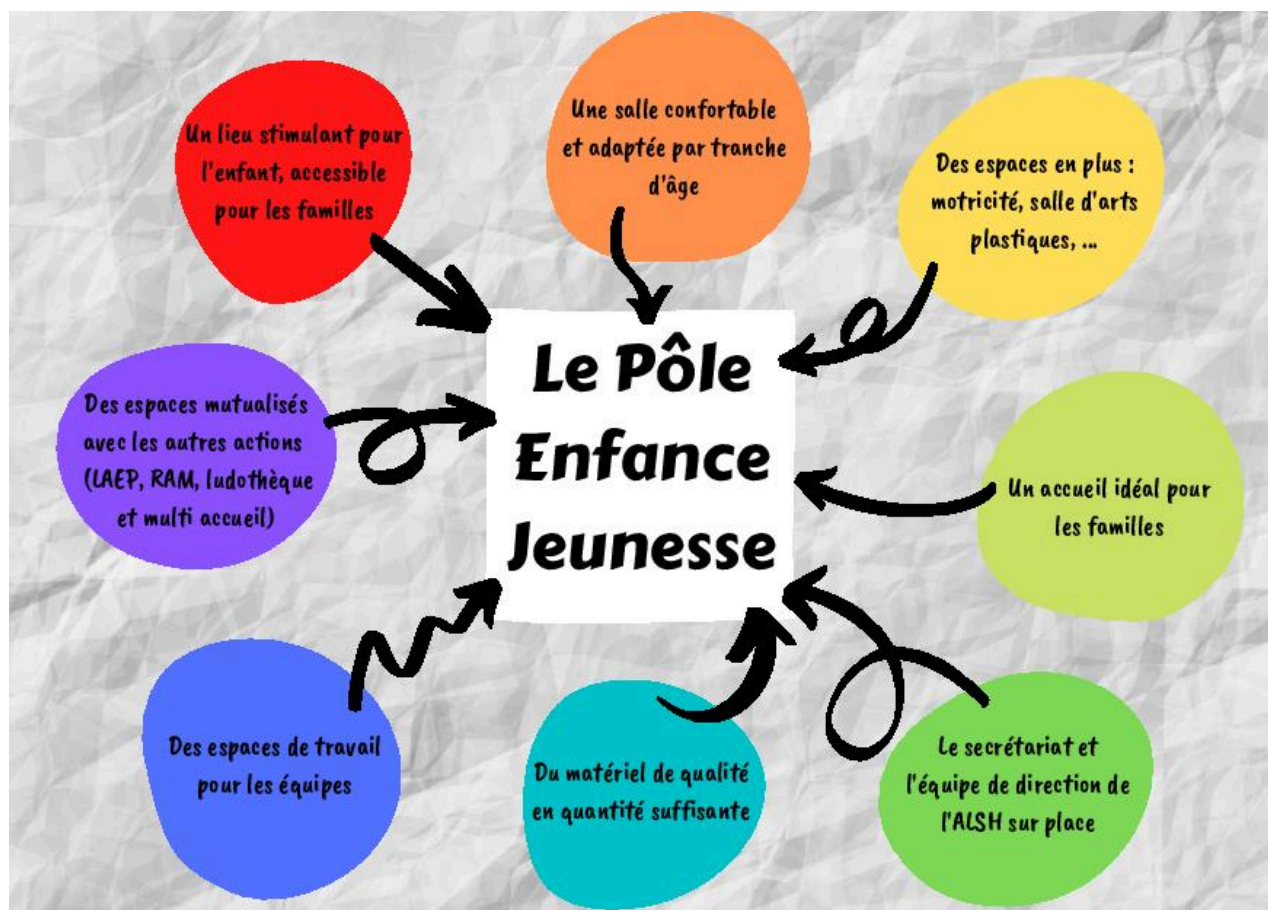
Le Pôle Enfance Jeunesse a pour projet de regrouper sur le même lieu plusieurs actions mutualisées :

- L'ALSH
- LA CRECHE – MULTI ACCUEIL
- LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
- LE LIEU ACCUEIL ENFANT PARENT
- LA LUDOTHEQUE

---

*L'alsh est habilité à recevoir 96 enfants dont 48 enfants de - de 6 ans*

---



L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis de l'année scolaire et les vacances scolaires de 7h00 à 18h30 (excepté vacances de fin d'année).

## **La sécurité**

Evoluer dans un cadre sécurisant et bienveillant

## **L'autonomie**

S'impliquer dans la vie quotidienne  
Avoir le droit de faire des erreurs

## **Le vivre-ensemble**

Accueillir la différence  
Avoir des temps de libre expression

## **La découverte**

Se découvrir soi-même  
Développer son imaginaire

## **Le développement durable**

Participer à des actions écocitoyennes

# La journée type

<b>7h</b>	Arrivée des enfants Activités et jeux informels sont proposés pour les enfants qui le souhaitent dans chaque salle par tranche d'âge
<b>9h</b>	Fin de l'accueil du matin
<b>9h30</b>	Début des activités
<b>11h30</b>	Fin des activités et retour au calme avant le repas Repas pour le 1 <sup>er</sup> service
<b>12h30</b>	Fin du 1 <sup>er</sup> service Début du 2 <sup>ème</sup> service et sieste pour les plus petits
<b>13h15</b>	Fin du temps restauration Début du temps calme
<b>14h</b>	Fin du temps calme et début des activités de l'après midi
<b>16h</b>	Fin des activités Goûter
<b>16h30</b>	Départ échelonné des enfants Activités et jeux informels sont proposés pour les enfants qui le souhaitent dans chaque salle par tranche d'âge
<b>18h30</b>	Fin de la journée



## Horaires vacances scolaires

Accueil du matin : de 7h à 9h

Accueil à la demi-journée (maternelles uniquement)  
: matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi à partir 12h30

Accueil du soir : de 16h30 à 18h30



# L'inscription à l'accueil de loisirs



## Où s'inscrire ?

### Pour une 1ère inscription...

Si vous êtes nouveau sur le territoire ou que votre enfant n'a pas encore fréquenté l'Alsh, vous devez prendre contact avec le secrétariat **AFIN DE CREER UN COMPTE POUR VOTRE FAMILLE.**

**Ce 1er contact** peut se faire par courriel : [terredeloisirs@temps-libre.org](mailto:terredeloisirs@temps-libre.org) ou par téléphone au 04 66 74 01 39. Le secrétariat est ouvert le lundi 8h30 à 12h30, le mardi 8h30 à 12h30 le mercredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Vous pouvez également prendre un rendez-vous pour venir visiter le centre.



## Où réaliser l'inscription et la réservation des journées?

Par internet via notre **NOUVEAU « ESPACE FAMILLE » INOE**

L'inscription de votre enfant via « l'ESPACE FAMILLE » **se fait en 2 temps :**

1 - d'abord l'inscription pour la période (périscolaire, ou vacances), puis dans un 2ème temps la réservation des journées souhaitées.

Le site permet de réserver/modifier/annuler les journées à « Terre de Loisirs ».

- Afin de nous permettre d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, il est nécessaire de bien nous transmettre toute information le concernant (maladie chronique, allergie, besoins spécifiques, personnes autorisées...).

Pensez à maintenir à jour ces données, ainsi que les différents contacts et autorisations.

- Aucune inscription et réservation ne seront prises en compte par téléphone, sms ou courriel

### **Par dossier papier pour une première inscription (voir le secrétariat)**

Les documents administratifs ci-dessous sont nécessaires pour une première inscription

- Bulletin d'inscription (fourni par période)
- Fiche d'information à télécharger sur notre site
- Une photo d'identité
- Attestation de vaccin à jour
- Attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant.





## Le règlement

Il s'effectue en fin de période ; Toutes les fins de mois une facture vous sera transmise sur votre « **ESPACE FAMILLE** ».

En cas d'absence de règlement tous les 7 du mois, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription de votre enfant pour le période suivante.

### Possibilités de paiements :

- **NOUVEAU** par carte bancaire sur votre **ESPACE FAMILLE**
- par chèque à l'ordre de « **Association TEMPS LIBRE** »
- en espèces, par chèques « CESU », ou par chèques vacances ANCV.



## Les tarifs

<i>Quotient familial</i>	<i>Tarifs Journées</i>	<i>Tarifs demi-journée</i> Maternelles uniquement vacances	Tarif PAI Journée (sur accord de la direction)
INFERIEUR à 950	10 €	6.5. €	8 €
SUPERIEUR à 950	12 €	7.5 €	10 €



## Quand effectuer l'inscription ?

### Pour la période des mercredis de l'année scolaire

Les inscriptions s'ouvrent pour toute l'année 2 mois avant la rentrée. Par la suite, elles se font toute l'année.

### Pour la période des vacances scolaires

Les inscriptions ouvrent un lundi, 1 mois avant le premier lundi des vacances. Les inscriptions et les réservations peuvent s'effectuer au fur et à mesure. Notre capacité d'accueil est de 96 enfants. Passé ce nombre, vos réservations sont automatiquement placées en liste d'attente.

<b>Inscriptions par période à partir du</b>	<b>Ouverture du portail famille pour les réservations à partir de 8h30 le</b>
<b>Les mercredis 2020/2021</b> De 2 septembre 2020 Au 30 juin 2021	lundi 29 juin 2020 et toute l'année
<b>Hiver 2021</b> Lundi 15 Février au Vendredi 26 Février	lundi 25 Janvier 2021
<b>Printemps 2021</b> lundi 19 avril au vendredi 30 avril	lundi 22 Mars 2021
<b>Été 2021</b> Mercredi 7 juillet au Mercredi 1 <sup>er</sup> Septembre	lundi 31 Mai 2021
<b>Automne 2021</b> lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre	lundi 27 septembre 2021
<b>Les mercredis 2021</b> du 8 septembre 2021 Au 15 décembre 2021	lundi 28 juin 2021 et toute l'année scolaire



## Comment annuler une réservation ?

### Période des mercredis :

Vous ne pourrez faire une annulation via votre ESPACE FAMILLE qu'avant le mercredi midi de la semaine précédente.

Si ce n'est pas la cas, l'absence sera facturée ;

### Période des vacances :

Vous ne pourrez faire une annulation via votre « **ESPACE FAMILLE** » au plus tard une semaine avant la semaine concernée. (la clôture des réservations sera le dimanche à minuit) ;

En cas d'annulation privilégier toujours « **ESPACE FAMILLE** ».

**En cas d'absence pour raison familiale impérieuse ou de santé, un justificatif vous sera demandé pour procéder à un remboursement. Ce justificatif doit nous être transmis dans la semaine de l'absence.**



## Cas particuliers

En cas d'allergie ou de maladie chronique, les parents doivent impérativement en informer l'Association Temps libre au moment de l'inscription. Un certificat médical signé par le médecin traitant ou l'allergologue devra être transmis à l'association. Un protocole d'accueil individualisé valable un an devra être signé entre le médecin, la famille et le responsable des accueils de loisirs. La direction pourra demander à la famille de fournir un panier repas.

Le tarif appliqué pour toutes les familles ne résidant pas au sein d'une des communes du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est de 32 € par jour. L'inscription ne sera prise en compte que dans la limite des places disponibles, en accord avec le calendrier d'inscription.



## L'accueil de tous

Nous travaillons en lien avec le Relais Loisirs Handicap 30 pour permettre l'inclusion des enfants porteurs de handicap. Nos équipes participent régulièrement à des temps de formations et de sensibilisations ; Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter ou à joindre le RLH30.



## Des repas BIO produits sur place

C'est un choix quasi unique parmi les accueils de loisirs sans hébergement.

Les repas sont produits sur place avec des produits locaux, en circuits courts, de saison et « bio » tant que faire se peut. Ce choix est une plus-value incroyable pour les enfants à qui nous pouvons proposer des repas d'une très grande qualité. Avec notre défi « zéro déchet » à la cantine, nous évitons le gaspillage.



## L'investissement du Syndicat Mixte Leins Gardonnienne

- Le Smlg se mobilise pour l'enfance/jeunesse à travers des choix forts et ambitieux inscrits dans le Territoire.
- **Le budget de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

Vous trouverez ci-dessous un graphique présentant la répartition du coût d'une journée enfant entre la famille, la Caf et le Smlg. Ce graphique fait apparaître l'importance du financement du Smlg dans cette action.

